



# AFEJUCO/S-K

Association des Femmes  
Juristes Congolaises  
du Sud-Kivu



L'Association des Femmes Juristes Congolaises fait promouvoir l'approche genre ainsi que le leadership féminin. AFEJUCO a été créée en 1985 au lendemain de la conférence mondiale des femmes tenues à Nairobi (Kenya) sur recommandation de la Présidence de la Fédération des Femmes des carrières juridiques. L'antenne du Sud-Kivu existe à Bukavu depuis 2002 ayant son siège sur 11 Avenue Kibombo, Bâtiment BAKANAMESO, Commune d'Ibanda, Bukavu, RDC.



### Vision

Notre vision est d'avoir un monde juste et respectueux des droits des femmes et des enfants et dans lequel les femmes connaissent leurs droits et savent les revendiquer.



### Mission

Notre mission est de promouvoir, protéger et défendre les droits en général et les droits des femmes et des enfants en particulier.



### Objectifs

Aider les femmes à connaître et à revendiquer leurs droits les plus élémentaires par la vulgarisation du droit.

## OBJECTIFS

Les principaux objectifs d'AFEJUCO sont :

- Aider les femmes à connaître leurs droits fondamentaux par la vulgarisation du droit ;
- Renforcer la capacité des femmes en matière de bonne gouvernance, de démocratie et de paix pour un développement durable ;
- Contribuer à l'élaboration de législations en faveur du progrès et de la protection des femmes ;
- Lutter contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles à travers des textes légaux et autres moyens ;
- Promouvoir et renforcer la vulgarisation des droits de l'enfant ;
- Combattre toute forme de discrimination à l'égard des femmes et promouvoir le principe de genre.
- Participer activement à la promotion des droits de l'homme en général
- Approfondir les sujets touchant les droits des femmes par des conférences, colloques et séminaires
- Coopérer avec des associations nationales et internationales de juristes pour créer des relations dans la carrière juridique ;
- Renforcer les rapports mutuels entre les femmes juristes de la République Démocratique du Congo
- Collaborer avec des organismes nationaux et internationaux pour promouvoir l'échange de données, d'expériences de connaissance et de techniques ;

### Vision de l'organisation

AFEJUCO rêve d'un monde juste, respectueux des droits des femmes et des enfants, où les femmes connaissent leurs droits et savent les revendiquer.

### Mission

AFEJUCO a pour mission de promouvoir, protéger et défendre les droits en général, et les droits des femmes et de l'enfant en particulier.

## Les valeurs de l'organisation

AFEJUCO privilégie les valeurs suivantes dans ses actions :

- Justice
- Dignité
- Paix
- Non-discrimination
- Inclusion et Participation des femmes à tous les niveaux
- Professionnalisme
- Solidarité

## Domaines d'intervention

AFEJUCO intervient dans les domaines suivants :

- Accompagnement juridique et assistance judiciaire des victimes des SGBV et autres violations des droits des femmes et des enfants ; Plaidoyer et propositions de changements législatifs ;
- Sensibilisation et vulgarisation des lois et autres instruments juridiques protégeant les femmes et les enfants ;
- Documentation de cas de violation des droits des femmes et des enfants
- Participation politique des femmes

Pour atteindre sa mission et dans la promotion de ses valeurs, AFEJUCO fait de plaidoyers, forme son personnel dans différentes thématiques, les membres des communautés protectrices et les leaders communautaires qui sont des leaders religieux, des relais communautaires, des représentants de parents, des leaders coutumiers et qui font office des vecteurs de changement dans leurs milieux.

Dans le cadre des 16 jours d'activismes, AFEJUCO a organisé des journées portes-ouvertes de plaidoyer pour amener les autorités locales dans les zones à soutenir et à accompagner le travail de membres des communautés protectrices et à s'aligner au processus de reconnaissance officielle de ces membres par la Division provinciale des Affaires Sociales.

Dans la zone de santé de RUZIZI, en pleine présentation de la journée de 16 jours d'activisme.



Dans la journée porte-ouverte de plaidoyer lors de la présentation de membres des communautés protectrices aux autorités tant civiles que militaires et à toutes les parties prenantes à l'activité de plaidoyer dans la zone de santé de RUZIZI.



Photographe : Superviseur AFEJUCO, monsieur Jean de Dieu.



Photographe : superviseur AFEJUCO/ KAMITUGA

Dans le but de réduire le taux de violences dans la ville de Bukavu, dans le territoire de Kabare et dans les zones de santé de KALEHE, RUZIZI et KAMITUGA, AFEJUCO organise des séances de sensibilisation afin d'amener les autorités locales, les leaders religieux, les représentants de la société civile, les représentants des organisations locales et les membres des communautés à prendre conscience de l'existence de Violences Sexuelles et celles Basées sur Genre et de leurs conséquences dans la vie des femmes et des jeunes-filles d'un côté ; à s'impliquer dans la lutte contre ces dites violences, à changer de comportement pour leur réduction, pour l'égalité homme-femme en vue d'une stabilité plus accrue dans des communautés respectueuses de droits des femmes de l'autre.

Ces différentes thématiques sont le plus souvent développées :

- Le genre, les violences sexuelles et celles basées sur le genre
- Le respect des droits de succession et de propriété en faveur de la femme ;
- Le rôle de la femme dans les instances de prise de décisions ;
- L'accès des femmes à la justice ; La Résolution 1325 et 2250 ;
- Les violences basées sur le genre et leurs conséquences dans la vie des femmes et des jeunes filles ;
- La nécessité de changer des perceptions sociales en défaveur des droits de femmes et de jeunes filles pour une stabilité plus accrue dans les communautés ;
- Combattre les violences sexuelles et existes.



**Les membres de la communauté protectrice de KATUGA sensibilisent dans l'église sur la nécessité de combattre les violences faites aux femmes dans la communauté.**

Photographe : monsieur BAKWA Blaise, superviseur/AFEJUCO



AFEJUCO a réuni les leaders locaux, les chefs de villages, le chef de groupements, les leaders religieux et les membres de organisations de la société civile autour de la problématique sur les violences sexuelles et celles basées sur le genre dans le groupement d'Irambi / Katana.



Toujours dans le cadre de la sensibilisation, AFEJUCO met un accent particulier sur les sensibilisations de masse à travers lesquelles elle touche à la fois un plus grand nombre de personnes qui reçoivent des messages clairs sur la promotion du genre et la lutte contre les VBG d'un côté, et les stéréotypes en défaveur de droits des femmes de l'autre.

AFEJUCO, dans le cadre de ces sensibilisations de masse, a organisé des match-genré dans les trois zones d'intervention du projet S-3GII (KALEHE, RUZIZI et KAMITUGA) pour montrer au grand public qu'il est possible que les hommes et les femmes travaillent ensemble, jouent les mêmes rôles, et, cela dans toutes les sphères de la vie dans les communautés.



**En pleine ouverture des activités de mobilisation sociale dans la zone de santé de KALEHE par l'Administrateur de Territoire à l'intérim.**

Photographe : monsieur Maliyamungu Lebon, superviseur AFEJUCO.



**Dans la zone de santé de RUZIZI, AFEJUCO avec les membres des communautés protectrices avant de commencer un match-genré de sensibilisation pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes et pour le changement des perceptions sociales en défaveur de l'égalité de genre.**

Photographe : Un membre de la communauté protectrice de LUBERIZI, monsieur Chrispin.



Dans les rues de la zone de santé de KAMITUGA, AFEJUCO fait une caravane de sensibilisation sur les VBG avant de jouer un match-Genré den sensibilisation.

Photographe : monsieur Balise Bakwa, superviseur AFEJUCO.



Remise du trophée par le représentant du chef de cité dans la zone de santé de RUZIZI après le match-genré joué par les membres des communautés protectrices de cette zone.

Photographe : monsieur Jean de Dieu, superviseur AFEJUCO.

Dans l'objectif d'atteindre un plus grand nombre de personnes et d'aboutir progressivement au changement de mentalité, AFEJUCO produit et diffuse des émissions radios, chaque Mardi de 16h à 16h 30 et chaque Jeudi de 13H30 à 14h à la Radio Maendeleo. Il sied de signaler qu'AFEJUCO rediffuse une partie de ces émissions à la radio APID de KAMITUGA, dans le territoire de MWENGA.

Lors de ces émissions radio, plusieurs sujets sont abordés à savoir :

- Les violences faites aux femmes : les violences domestiques
- Les droits successoraux de la veuve et des enfants
- Les devoirs et obligations des époux dans les ménages ;
- L'affirmation du principe de la participation et de la gestion concertée du ménage par les époux (contribution aux charges du ménage par les époux);
- Le droit à l'éducation ;
- L'importance de l'égalité entre l'homme et la femme ;
- Enregistrement des enfants à l'état civil ;
- Les droits des enfants orphelins à la succession ;
- Comment s'appliquent les régimes matrimoniaux au sein des familles.
- Les innovations faites dans le code de la famille, l'affirmation du principe de la participation et de la gestion concertée du ménage par les époux.
- Droit au travail soutenu par la déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)
- Le droit de la femme d'attribuer un nom à son enfant
- Le droit de la femme à son intégrité physique
- Droit à la liberté de mariage selon la déclaration universelle des droits de l'homme.
- Le droit de la femme à participer aux instances de prise des décisions
- Les 16 jours d'activismes contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles ;







**Lors des travaux en carrefours, madame Alice KUBE explique au groupe le cas sur les VBG que les membres devraient présenter en plénière.**

Photographe : Monsieur Jean de Dieu Nakyoyo, superviseur/AFEJUCO.



**Lors de travaux en carrefour en plein milieu de la formation sur le Genre et les VSBG dans la zone de santé de RUZIZI**

Photographe : monsieur Jean de Dieu Nakyoyo, superviseur/AFEJUCO.



**Avec madame Chance MUBALAMA, Co-formatrice, les conséquences de la violence sont présentées aux membres des communautés protectrices à KALEHE.**

Photographe : Monsieur Maliyamingu Lebon, superviseur AFEJUCO/KALEHE



**Aux termes de la formation sur le Genre et les VSBG à KAMITUGA.**

Photographe : Maître Serge, avocat Heal Africa, au compte du projet S-3GII.

Dans le cadre du règlement pacifique des conflits, AFEJUCO a organisé de séances d'écoutes, d'orientation et des médiations dans les zones d'interventions aux profits des femmes, filles et enfants survivantes des violences basées sur le genre ; 180 cas des SGBV sont enregistré du 1 Juillet au 31 Décembre 2024 dans la ville de Bukavu et le territoire de Kabare (Katana, Kavumu, Miti, Mumosho, Cirunga), entre autre :

- 1 35 cas à Katana dont : 16 cas de violences économiques, 2 cas de violences physiques, 8 cas de délaissement d'enfants, 4 cas de privation de l'héritage, 3 cas de violences psychologiques et 2 cas de conflit foncier;
- 2 34 cas à Kavumu dont : 3 cas de violences psychologiques, 12 cas de violences économiques, 4 cas de violences physiques, 3 cas d'abandon de famille, 4 cas de délaissement d'enfants, 3 cas de privation de l'héritage, 2 cas de viol, 1 cas d'accusation sorcière, 1 cas d'harcèlement sexuel et 1 cas d'adultère;
- 3 29 cas à Miti dont : 1 cas de violences psychologiques, 16 cas de violences économiques, 2 cas de violences physiques, 4 cas de délaissement d'enfants, 3 cas de privation de l'héritage et 3 cas de conflit foncier ;
- 4 35 cas à Mumosho, dont : 5 cas de violences psychologiques, 14 cas de violences économiques, 7 cas de violences physiques, 3 cas de délaissement d'enfant, 3 cas de privation de l'héritage, 1 cas d'accusation sorcière et 2 cas d'harcèlement sexuel ;
- 5 36 cas à Cirunga entre autre : 9 cas de violences psychologiques, 11 cas de violences économiques, 3 cas d'accusation sorcière, 2 cas de conflit foncier, 5 cas de violences physiques, 4 cas de délaissement d'enfants et 2 cas de privation de l'héritage ;
- 6 11 cas à Bukavu dont : 6 cas de violences économiques, 1 cas de viol, 1 cas de violence physique, 1 cas d'accusation sorcière, 1 cas d'abandon de famille et 1 cas de violence psychologique

Certaines victimes recouvrent leurs droits à travers les médiations et orientations, c'est ainsi que, 19 séances de médiations ont été organisé. De ces 19 séances, 8 cas de VBG ont été clôturés par arrangement à l'amiable dont :

- 2 cas clôturés avec succès dans le groupement de Miti (violence physique et violence économique)
- 3 cas de privation de l'héritage clôturés avec succès à Mumosho,
- 2 cas clôturé avec succès à Cirunga (1 cas d'accusation sorcière et 1 cas de violence psychologique)
- 1 cas de privation de l'héritage clôturé avec succès dans le groupement de Bugorhe /Kavumu.



**AFEJUCO a participé aux consultations communautaires organisées par FONAREV dans le territoire de Walungu, ces consultations sont des processus participatifs et inclusifs, offrant aux communautés affectées par les conflits, l'opportunité de s'exprimer sur les injustices qu'elles ont subies, les traumatismes qu'elles ont vécus et leurs priorités en matière de réhabilitation et de réconciliation. Elles permettent de cerner les préjudices collectifs subis par les communautés, d'évaluer leurs besoins en réparations collectives, et de définir des actions qui répondent aux réalités sociales et culturelles locales.**

**Ces consultations constituent ainsi un préalable essentiel à la mise en place des réparations, garantissant que les mesures de réparation seront non seulement adaptées, mais qu'elles répondront véritablement aux besoins des populations dans leur ensemble. Ceci est dans le but de mieux comprendre les dynamiques complexes de violence qui ont marqué la province du Sud – Kivu et d'identifier les besoins spécifiques de chaque communauté.**

**Il a été essentiel de procéder à l'identification des communautés avant l'identification des victimes afin de garantir que les réparations ne renforcent pas les tensions intercommunautaires, mais favorisent au contraire la réconciliation, la cohésion sociale et la construction d'une paix durable.**



AFEJUCO organise de mission de suivi de cas de violences sexuelles et basées sur le genre dans le but de s'imprégner de la situation des ayants droits dans les six sites d'intervention.

Après l'entretien avec l'ayant droit, lors de la mission de suivi de cas de VBG à Mumosho, l'ayant droit nous fait visiter son champ auquel elle est très heureuse de cultiver, elle a eu ce dernier après la séance de médiation qui a été conclue par le partage des biens de leur défunt mari et père.



Pendant l'entretien avec l'ayant droit, sur l'évolution de sa situation lors de la mission de suivi de cas de VBG, l'ayant droit est très heureuse et satisfaite car suite aux séances de médiations, son mari a accepté de lui donner cette maison en planche situé à Kabale dans le groupement de Bugorhe.



Photo prise lors de la mission de suivi de cas des violences basées sur le genre à Miti



AFEJUCO organise mensuellement des missions de suivi des activités dans les zones d'intervention du projet qui ont pour but de s'assurer que toutes les activités réalisées revêtent de la qualité nécessaire attendue dans la réalisation des activités tel que prévu dans le plan opérationnel.

Photo prise dans le cadre de suivi et évaluation à Mumosho





Photo prise lors de la mission de suivi et évaluation à Cirunga

Dans le but de mieux comprendre les dynamiques complexes de violence qui ont marqué la province du Sud – Kivu et d'identifier les besoins spécifiques de chaque communauté, il a été essentiel de procéder à l'identification des communautés avant l'identification des victimes afin de garantir que les réparations ne renforcent pas les tensions intercommunautaires, mais favorisent au contraire la réconciliation, la cohésion sociale et la construction d'une paix durable. C'est dans ce sens qu'AFEJUCO a participé aux consultations communautaires organisées par FONAREV dans le territoire de Walungu.

Ces consultations sont des processus participatifs et inclusifs, offrant aux communautés affectées l'opportunité de s'exprimer sur les injustices qu'elles ont subies, les traumatismes qu'elles ont vécus et leurs priorités en matière de réhabilitation et de réconciliation. Elles permettent de cerner les préjudices collectifs subis par les communautés, d'évaluer leurs besoins en réparations collectives, et de définir des actions qui répondent aux réalités sociales et culturelles locales. Ces consultations constituent un préalable essentiel à la mise en place des réparations, garantissant que les mesures de réparation seront non seulement adaptées, mais qu'elles répondront véritablement aux besoins des populations dans leur ensemble.



Photos prises lors du focus groupe organisé dans le but d'identifier les infrastructures détruites et faire un plan d'action selon le désir de la communauté

Afejuco, à participer dans un atelier de plaidoyer sur la justice transitionnelle organisé par RACOJ concomitamment avec impunity watch.

Dans cet atelier nous avons participé aux travaux d'élaboration des activités prioritaire à mettre dans le plan d'action prioritaire de justice transitionnelle stress dans le but de contribuer au processus de justice transitionnel



AFEJUCO a participé à la conférence Régionale sur les VBG organisée à Kigali. Cette activité était riche en échanges d'expérience, en stratégie de lutte contre les VBG, en méthode de plaidoyer, etc.



L'Association des Femmes Juristes Congolaises vient d'enregistrer 300 cas de violences faites aux femmes dans le territoire de Kabare et dans la ville de Bukavu tout au long de l'année 2024.

Selon le rapport de suivi et évaluation produit par cette organisation ; qui plaide pour la promotion et la protection des droits des femmes au Sud-Kivu, plusieurs femmes continuent à faire l'objet des violations.

La chargée de suivi et évaluation de AFEJUCO, regrette que certains hommes continuent à bafouer les droits des femmes alors qu'ils devraient les accompagner pour construire une société où les femmes et les hommes jouissent de leurs droits sans discrimination. Nous avons malheureusement répertorié 300 cas des violences sexuelles et celles basées sur le genre dans le territoire de Kabare et la ville de Bukavu tout au long de cette année 2024.

- Elle explique qu'à Mumosho, AFEJUCO a enregistré 60 cas dont : 7 cas de violences psychologiques, 22 cas de violences économiques, 12 cas de violences physiques, 7 cas de délaissement d'enfant, 8 cas de privation de l'héritage, 1 cas d'accusation sorcière et 3 cas d'harcèlement sexuel ;
- Dans le groupement de Cirunga, AFEJUCO a répertorié 60 cas entre autre : 13 cas de violences psychologiques, 20 cas de violences économiques, 4 cas d'accusation sorcière, 2 cas de conflit foncier, 6 cas de violences physiques, 1 cas de mariage forcé, 1 cas de viol, 7 cas de délaissement d'enfants, 2 cas de violences émotionnelles et 2 cas de privation de l'héritage ;
- Ensuite pour Katana AFEJUCO a enregistré 60 cas dont : 24 cas de violences économiques, 4 cas de violences physiques, 15 cas de délaissement d'enfants, 6 cas de privation de l'héritage, 8 cas de violences psychologiques, 1 cas d'abandon de famille et 2 cas de conflit foncier;
- A Kavumu AFEJUCO a enregistré 56 cas dont : 6 cas de violences psychologiques, 15 cas de violences économiques, 7 cas de violences physiques, 4 cas d'abandon de famille, 11 cas de délaissement d'enfants, 6 cas de privation de l'héritage, 2 cas de viol, 1 cas d'accusation sorcière, 1 cas d'harcèlement sexuel, 1 cas de mariage forcé, 1 cas de conflit foncier et 1 cas d'adultère;
- A Miti AFEJUCO a enregistré aussi 48 cas dont : 4 cas de violences psychologiques, 19 cas de violences économiques, 3 cas de violences physiques, 7 cas de délaissement d'enfants, 6 cas de privation de l'héritage, 1 cas de violence émotionnelle, 2 cas d'abandon de famille, 2 cas d'accusation sorcière et 4 cas de conflit foncier ;
- Enfin dans la ville de Bukavu, AFEJUCO a répertorié 16 cas dont : 6 cas de violences économiques, 1 cas de viol, 1 cas de violence physique, 1 cas d'accusation sorcière, 1 cas d'abandon de famille et 1 cas de violence psychologique, 4 cas de privation de l'héritage et 1 cas de licenciement abusif.

Pour ce faire, certaines victimes recouvrent leurs droits à travers les médiations et orientations, c'est ainsi que, 50 médiations ont été réalisées par les points focaux sur les 6 axes d'interventions du projet sous la supervision du staff d'AFEJUCO, cela dans le but du règlement pacifique du conflit des dossiers qui leurs sont soumis à travers les écoutes des victimes dans leurs communautés de base, parmi les 50 séances de médiations organisées, 22 ont eu gain de cause et clôturés par la rédaction des actes d'engagements dont :

- MITI : 6 médiations résolues avec succès dont :
    - 1 cas de violence conjugale résolu avec succès
    - 2 cas de rachats clôturés avec succès
    - 1 cas de délaissement d'enfants clôturé avec succès.
    - 1 Cas de violence économique clôturé avec succès
    - 1 Cas de violence physique résolu avec succès
  - KAVUMU : 7 cas clôturés par acte d'engagement :
    - 2 cas de délaissement d'enfants clôturés avec succès
    - 2 cas de délaissement d'enfants qui ont été clôturé avec succès par le rachat de ces derniers
    - 2 cas d'abandon de famille où le mari a fait une donation d'une partie de sa parcelle à sa femme.
    - 1 Cas de privation de l'héritage soldé par le partage des biens
  - MUMOSHO : 4 cas clôturés avec succès
    - 3 cas de privation de l'héritage soldé par le partage des biens de privation de l'héritage soldé par le partage de bien et 1 Cas de délaissement d'enfant
    - 1 cas de délaissement d'enfant clôturé avec succès
  - KATANA : 3 cas traités , incluant :
    - 1 cas de délaissement d'enfant clôturé avec succès
    - 1 cas de violence économique clôturé avec succès
    - 1 cas de violence physique clôturé avec succès
- 1 cas de délaissement d'enfant clôturé avec succès par le rachat de ce dernier
- 1 cas de succession résolu avec succès
- 1 cas de donation de terrain à une fille née hors mariage
- Ces médiations ont principalement concerné des conflits d'accès à la terre, plus spécifiquement dans le cadre de la succession et autres violences basées sur le genre.
- Les victimes demandent à AFEJUCO et KVINNA TILL KVINNA de s'impliquer activement dans leurs dossiers pour qu'elles soient rétablies dans leurs droits. Elles demandent aussi que ces organisations de défense des droits de femmes puissent multiplier les séances de sensibilisation pour que les droits des femmes soient respectés par tous.

Notons que l'Association des Femmes Juristes Congolaises (AFEJUCO) accompagne juridiquement et judiciairement les victimes des violences sexuelles et celles basées sur le genre avec l'accompagnement financier et technique de Kvinna Till Kvinna.



**AFEJUCO | Association des  
Femmes Juristes et Congolais**  
Une Organisation Sans But Lucratif de  
Droit Congolais

